



**AMBASSADE DE FRANCE AU PANAMA**  
**SERVICE ECONOMIQUE**

Le Chef de service

A Panama, le 23 octobre 2018

Rédacteur : Hawa Ly

**NOTE**

**Objet : Le secteur de l'assurance costaricien**

*Le secteur de l'assurance costaricien est le 1<sup>er</sup> d'Amérique centrale, totalisant près de 40% des primes collectées sur la région. En outre, il s'affiche comme l'une des branches d'activités la plus dynamique du pays. Son ouverture à la concurrence internationale date de 2008 et a permis globalement une sophistication de l'offre et une rationalisation des pratiques de marché.*

**I. Un secteur dominé par l'Institut National des Assurances.**

Le secteur de l'assurance costaricien est très concentré : il ne compte que 13 acteurs et est très largement dominé par l'Institut National des Assurances (INS) qui concentre 75% des primes collectées en 2017 (77,7% en 2016). L'INS, entité étatique, assure les activités du secteur public et exerce un monopole sur les assurances relevant d'une obligation légale, ce qui explique son importance dans l'industrie. L'assureur panaméen ASSA, occupe la seconde place avec 5,8% de parts de marché, suivi de *Pan American Life Insurance* (5% de parts de marché - Etats-Unis), ADISA (3,2%) et MAPFRE (3% - Espagne).

**II. Un secteur plutôt performant et dynamique.**

En 2017, les primes souscrites ont atteint 1,318 Md USD représentant près de 40% du chiffre d'affaires du secteur en Amérique Centrale et enregistrant une croissance de près de 15% par rapport à 2016 (après +16% entre 2016 et 2015 et 11,4% en moyenne sur la période 2007-2017).

Ce dynamisme concerne tous les segments du secteur sur la période 2016-2017 :

- les assurances relevant d'une obligation légale représentent 25% du total. Elles ont connu la plus forte hausse (+23,8% ; 331 M USD) avec des augmentations de 26% pour le segment des assurances de risque de travail (245 M USD) et de 18% pour les assurances automobiles obligatoires (86 M USD).
- s'agissant des polices non obligatoires, les produits les plus dynamiques sont l'assurance automobile complémentaire (297 M USD de primes ; +5% par rapport à 2016), l'assurance vie (196 M USD ; +9,8%)<sup>1</sup>, l'assurance incendie (153 M USD ; +6%), la couverture santé (145 M USD ; +18,2%) et les assurances « autres dommages matériels » (63 M USD ; +38,9%).

Par ailleurs, la croissance du secteur est également imputable à la créativité des assureurs (sans doute en partie due à l'ouverture du secteur à la concurrence internationale) qui ont développé leur portefeuille de produits. En 2018, on compte 137 types d'assurances vie, 85 d'assurances de santé, 91 d'assurances accidents et 397 types de police dite « d'assurance générale ».

En revanche, au cours des 7 premiers mois de 2018, le secteur a connu un ralentissement de sa croissance. Les primes ont augmenté de 5,5% en glissement annuel (g.a.), pour atteindre 878 M USD, contre + 14,6% en g.a. sur la même période 2017. Le début d'une « normalisation » du marché, dont on peut penser qu'il arrive à maturité, explique certainement ce phénomène.

**III. Un secteur globalement sain et rentable.**

<sup>1</sup> L'assurance-vie a été multipliée par quatre depuis l'ouverture et les dépenses d'assurance maladie et de soins médicaux ont été multipliées par sept. Cela donne une idée de la transformation du marché. MAPFRE estime que le taux de croissance annuel moyen de l'assurance vie a été de 29,5% de 2007 à 2017.

En 2017, les sinistres sont restés stables, les indemnités totales versées s'élevant à 635 M USD (+0,4% comparé à 2016). Malgré une baisse de 12%, les dédommagements perçus au titre de l'assurance travail restent les plus élevées à 163 M USD, suivis du segment automobile (153 M USD ; -9%). En revanche, les sinistres sont en hausse pour l'assurance-vie, l'assurance santé et les couvertures incendie (respectivement +6%, +15% et +32%).

Le ratio de sinistralité (coût des sinistres par rapport aux primes encaissées) a baissé à 55,7% (63,9% en 2016). Le ratio de dépenses (rapport entre les coûts et les primes encaissées), quant à lui, a augmenté de 2,3% pour s'établir à 43,8%. Grâce à cela, 2017 est la première année, depuis l'ouverture du marché de l'assurance à la concurrence internationale, où le résultat technique est positif, atteignant 0,5% du montant des primes acquises.

Fin 2017, le bénéfice net du secteur a été de 125 M USD, soit en hausse de 30% par rapport à 2016. Le principal facteur à l'origine de ce résultat demeure la croissance des bénéfices de l'INS, de 16 M USD, soit +18%. De plus, les indicateurs de rentabilité sont sur une tendance haussière depuis 2013. En 2017, le rendement des capitaux propres (ROE), s'est établi à 7,5% et le retour sur actif (ROA) a atteint 3,1%, respectivement +1,1 pp et +0,6pp par rapport à 2016.

En 2017, le taux de pénétration (primes sur PIB), a été de 2,3%, enregistrant une progression de 0,5 points au cours de la dernière décennie. Les primes par tête, connaissent une tendance haussière : elles ont augmenté de 13% entre 2016 et 2017, à 268 USD. Toutefois, la Superintendance des Assurances (SUGESE) estime que le marché a encore une marge de croissance : le marché national potentiel s'élèverait à 4,43 Md USD.

#### **IV. La réglementation du secteur se consolide.**

Dans le cadre du processus d'adhésion à l'OCDE, le Comité des assurances et des pensions privées (de l'OCDE) a émis un favorable s'agissant du Costa Rica. Le Comité s'est, globalement, déclaré satisfait des pratiques du secteur, notamment s'agissant de sa gouvernance. Il recommande toutefois d'améliorer la supervision, de promouvoir la participation de nouvelles sociétés d'assurance au marché, de garantir les droits des consommateurs ainsi que de promouvoir le développement du marché.

Pour la période 2014-2018, la SUGESE a pour objectif de progresser vers un régime de Solvabilité II, pour lequel elle a prévu une réforme des exigences réglementaires d'adéquation des fonds propres et des provisions (réforme en cours).

Par ailleurs, des dispositifs spécifiques ont également été mis en place (ou sont en cours de formalisation) pour répondre à des risques propres du marché costaricien (couverture des catastrophes ou appuis à la mise en place de cautions, notamment pour réalisation de marchés publics).

A moyen terme, la SUGESE affiche trois priorités pour garantir que le marché évolue avec le niveau de risque approprié :

- ajuster la manière dont les passifs des contrats d'assurance sont comptabilisés ;
- modifier les règles de solvabilité des assureurs afin de les contraindre à mobiliser plus de capital pour couvrir leurs risques ;
- rendre le secteur plus transparent.

Enfin, afin d'encourager l'inclusion de l'activité, une révision de la réglementation est programmée pour promouvoir la commercialisation d'assurances « *autoexpedibles* »<sup>2</sup>. Parmi ce type d'assurance, la SUGESE entend également accélérer un projet de réglementation dit d'assurance inclusive<sup>3</sup> qui permettrait de toucher une cible de clientèle de faible capacité économique.

\*\*\*\*

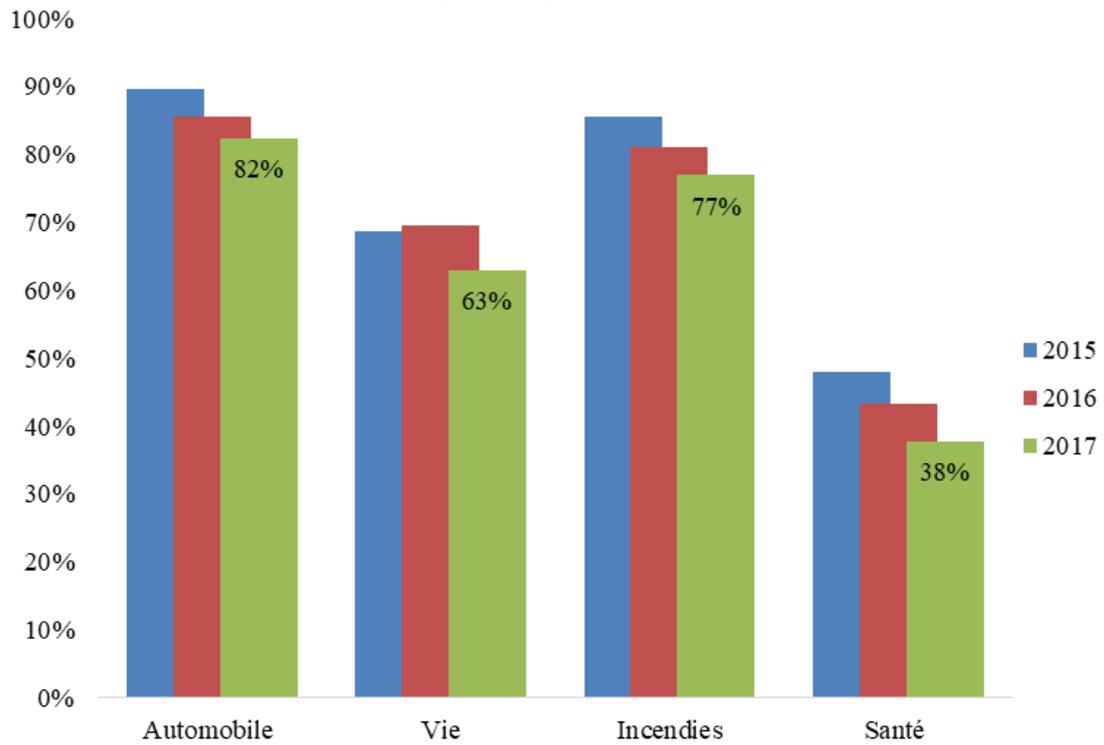
---

<sup>2</sup> Il s'agit de polices à bas coûts, faciles à souscrire qui ne nécessitent pas d'analyse de risque avant leur émission ; la seule acceptation du consommateur formalise le contrat d'assurance. Les conditions et les termes sont stipulés d'une manière claire, précise et simple, afin de pouvoir être normalisés et commercialisés en masse. Elles représentent 20% du total de polices vendues.

<sup>3</sup> Polices simples, avec une couverture très spécifique pour les « petits » clients.

ANNEXE 1 : Part de marché de l'Institut National des assurances (INS), dans les différents segments

### Participation de l'INS dans les primes d'assurances par segment



Source : Superintendencia General de Seguros (SUGESE)